

Les Pays de la Loire deuxième région française pour les industries agroalimentaires

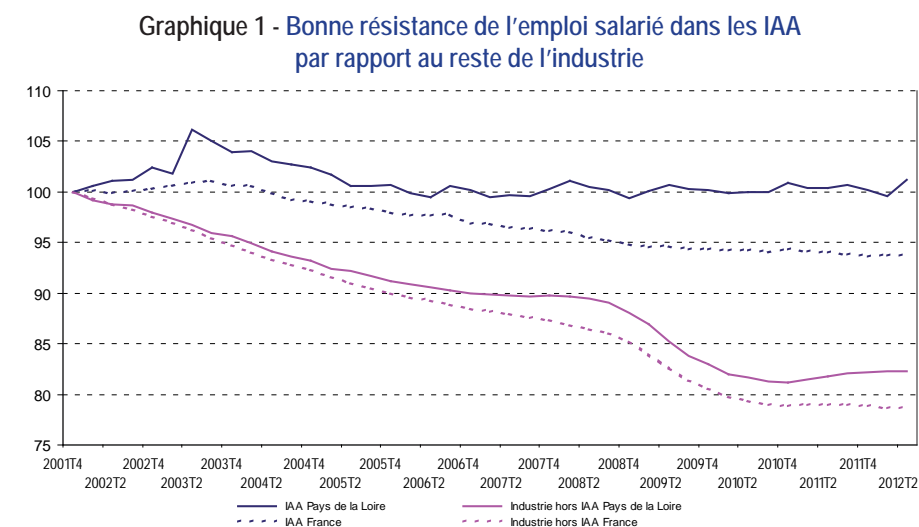
Avec 12,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 2,3 milliards de valeur ajoutée dans les industries agroalimentaires en 2010, les Pays de la Loire se situent en deuxième position des régions françaises. Les industries de la viande, du lait et de la boulangerie-pâtisserie concentrent plus des trois quarts de l'emploi et de la valeur ajoutée du secteur. Cette structuration des activités sur des filières à faible taux de valeur ajoutée induit des indicateurs de rentabilité économique moindres qu'au niveau national. Trois établissements agroalimentaires sur cinq localisés dans la région ont moins de dix salariés. Les femmes et les ouvriers y sont plus représentés que dans les autres industries régionales.

En 2010, on compte 262 entreprises agroalimentaires (unités de 20 salariés et plus, ou réalisant au moins 5 millions € de chiffre d'affaires) majoritairement implantées en Pays de la Loire (cf. *méthodologie*). Elles ont réalisé 12,7 milliards € de chiffre d'affaires, soit 9 % du chiffre d'affaires de la filière en France, et 2,3 milliards € de valeur ajoutée (8 % de la valeur ajoutée nationale). Les Pays de la Loire restent l'une des régions leader en matière d'industries agroalimentaires, deuxième région française en matière d'emplois, de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée après la Bretagne.

L'industrie agroalimentaire est un secteur majeur pour l'emploi régional avec 24 % des emplois salariés de l'ensemble de l'industrie, contre 17 % en moyenne nationale. Au cours des dix dernières années, le poids des industries agroalimentaires dans l'ensemble de l'industrie régionale a progressé en continu, en rai-

Pays de la Loire et Bretagne : près du quart du poids agroalimentaire français

En 2010, la Bretagne et les Pays de la Loire totalisent à elles deux 22 % du chiffre d'affaires national des industries agroalimentaires et 26 % de ses effectifs (données quasi-inchangées par rapport à 2007). Cette proportion peut être bien supérieure dans certains secteurs. Les deux régions concentrent par exemple 62 % du chiffre d'affaires national de la transformation de viande de volaille et plus de 40 % de celui de la transformation de viande de boucherie ou de la fabrication d'aliments pour animaux.



Source : Insee - estimations d'emploi salarié - indice base 100 4^e trim. 2001 CVS

son de la baisse marquée de l'emploi dans les autres secteurs industriels. Hormis la période 2003-2005, les effectifs salariés régionaux sont stables depuis 2001, entre

58 000 et 59 000 emplois, affichant ainsi une bonne résistance du secteur, même après l'entrée dans la crise économique en 2008.

Contrairement à la Bretagne, les entreprises des Pays de la Loire contribuent à satisfaire une demande plutôt nationale avec des produits spécifiques de type «Label». Ceci est particulièrement vrai pour les produits issus de la transformation de viandes de volaille. Dans ce secteur d'activité, les Pays de la Loire exportent à hauteur de 10 % de leur chiffre d'affaires, contre 46 % en Bretagne. Ce constat vaut également pour la fabrication de fromage, secteur dans lequel les Pays de la Loire et la Bretagne assurent près du tiers du

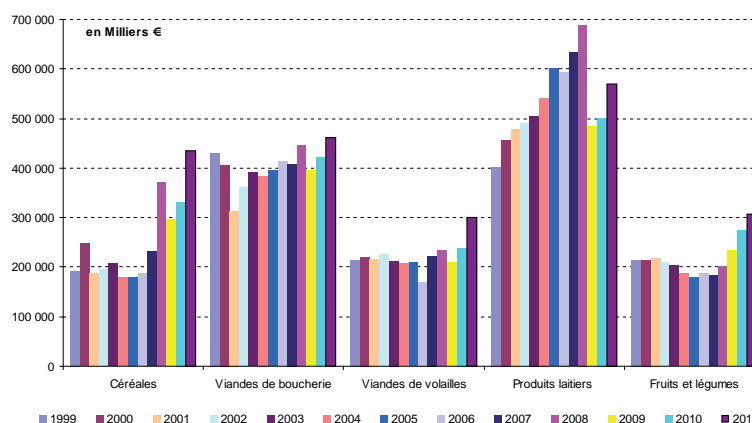
chiffre d'affaires de la filière fromagère nationale avec 2,2 milliards € pour les Pays de la Loire et 1,4 milliard € pour la Bretagne. Dans ce secteur, les exportations représentent respectivement 9 % du chiffre d'affaires ligérien et 20 % du chiffre d'affaires breton.

Les Pays de la Loire se distinguent ainsi par une faible proportion de chiffre d'affaires à l'export, avec un taux moyen de 10 %, deux fois plus faible que la moyenne nationale. Moyennant quoi, en valeur, à l'export, la région se situe au

septième rang des régions françaises. Les trois quarts du chiffre d'affaires lié aux exportations relèvent des industries de la viande et du lait. Le solde des échanges agroalimentaires de la région avec l'étranger est positif ; il s'élève à un milliard € en 2011.

Le chiffre d'affaires régional se concentre dans les industries des viandes (41 %), principalement la transformation de viande de volailles et de boucherie, dans l'industrie laitière (23 %), surtout la fabrication de fromages, dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche (11 %), la fabrication d'aliments pour animaux (8 %) et les autres produits alimentaires (8 %, pour moitié dans la fabrication de plats préparés).

Graphique 2 - Des exportations agroalimentaires ligériennes orientées à la hausse
Montants par produit des exportations ligériennes vers l'étranger



Source : Douanes

Tableau 1 - Principaux indicateurs des industries agroalimentaires ligériennes

Unités : nombre, millions €

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif salarié	Chiffre d'affaire hors taxe	Ventes à l'exportation	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Investissements corporels, incorporels et financiers	Résultat courant avant impôt
Industrie des viandes	96	19 783	5 288	557	951	167	160	130
Industrie du poisson	10	539	100	1	23	5	2	3
Industrie des fruits et légumes	7	1 199	277	33	89	41	12	38
Industrie des corps gras	3	230	113	32	21	10	7	7
Industrie laitière	20	6 701	3 029	428	403	104	114	39
Travail des grains, fabrication de produits amylacés	12	536	228	12	43	12	10	5
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	36	7 209	1 398	62	361	107	83	86
Autres industries alimentaires	35	4 516	929	40	232	56	55	32
Fabrication d'aliments pour animaux	29	1 086	1 045	107	75	23	17	9
Fabrication de boissons	14	828	307	40	71	25	17	18
Ensemble IAA Pays de la Loire (1)	262	42 627	12 714	1 312	2 269	550	477	367
Ensemble IAA France	3 258	383 339	140 828	27 868	27 878	9 279	10 060	6 308

Source : Agreste - Insee ESANE 2010 (résultats provisoires) retraitements SSP

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus ou réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions €

(1) hors entreprises polyrégionales - cf. méthodologie

Des indicateurs de rentabilité économique plus faibles dans l'industrie des viandes

La rentabilité économique des différents secteurs peut être mesurée par différents indicateurs : taux de valeur ajoutée, productivité apparente du travail, taux de marge (cf. définitions). En Pays de la Loire, comme en France, elle est assez disparate selon les secteurs (tableau 2).

Les taux de valeur ajoutée sont les plus faibles dans les industries de première transformation (industrie des viandes de boucherie et de volaille, industrie laitière), ainsi que dans la fabrication d'aliments pour animaux. Dans ces quatre secteurs, le poids des charges d'exploitation

liées aux achats de matières premières et autres approvisionnements pouvant être stockés est le plus élevé et dépasse 60 % du chiffre d'affaires.

Les taux de marge sont les plus bas dans les industries de transformation de la viande. Dans ce secteur, qui fait appel à une main d'œuvre nombreuse, accomplissant des tâches plus manuelles, le poids des charges d'exploitation liées aux salaires et charges sociales est le plus élevé (autour de 80 % de la valeur ajoutée). La valeur ajoutée par salarié y est parmi les plus faibles : 48 100 € par salarié, et même 42 200 € dans la transformation de viande de volaille.

A l'opposé, les taux de valeur ajoutée, les taux de marge et la productivité apparente sont les plus élevés dans l'industrie des fruits et légumes (pour l'essentiel la transformation et la conservation de légumes). En fruits et légumes, 10 % des entreprises régionales concentrent plus de 80 % du chiffre d'affaires. C'est aussi le cas dans la transformation de viande de boucherie et les autres industries alimentaires. A l'inverse, 10% des entreprises régionales concentrent moins de la moitié du chiffre d'affaires dans la fabrication d'aliments pour animaux et la boulangerie-pâtisserie.

Des indicateurs économiques plus faibles qu'au niveau national du fait de la structure des activités

Globalement, les indicateurs de rentabilité économique des entreprises agroalimentaires en Pays de la Loire se situent en deçà de ceux observés en France : deux points de moins pour le taux de valeur ajoutée, neuf points de moins pour le taux de marge, et une productivité apparente moindre d'un quart.

Le niveau des indicateurs est fortement lié à la nature des activités présentes ; les industries agroalimentaires ligériennes correspondent essentiellement à des transformations premières, dans des activités à valeur ajoutée relativement faible. Les industries de la viande, du lait et de la boulangerie-pâtisserie concentrent les trois

quarts de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires des IAA dans la région, et deux tiers de son excédent brut d'exploitation. Pour ces trois secteurs, les taux de valeur ajoutée et les taux de marge ligériens et français sont finalement très proches. Mais en France, ces trois secteurs ne contribuent qu'à 45 % de la valeur ajoutée, 40 % du chiffre d'affaires et 27 % de l'excédent brut d'exploitation.

A contrario, par exemple, la fabrication de boissons, peu présente dans les industries agroalimentaires ligériennes (moins de 5 % de contribution aux différents indicateurs de rentabilité économique), pèse 31 % de l'excédent brut d'exploitation en

France, et 21 % de sa valeur ajoutée. De fait, si on se restreint aux seules industries alimentaires (hors boissons), les écarts entre Pays de la Loire et France se réduisent. Et les trois régions à plus fort taux de valeur ajoutée en 2010 (Alsace, Poitou-Charentes et Champagne-Ardenne) sont celles pour lesquelles la part du chiffre d'affaires de la fabrication de boissons dans le chiffre d'affaires total des industries agroalimentaires est la plus élevée. Elles font également partie des quatre régions - avec le Nord-Pas-de-Calais - où le taux de chiffre d'affaires à l'export dépasse 35 %.

Tableau 2 - Indicateurs comparés des industries agroalimentaires en Pays de la Loire et en France

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises régionales	Taux de valeur ajoutée (%)		Taux d'export (%)		Productivité (en milliers €)		Taux de marge (%)	
		Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France	Pays de la Loire	France
Industrie des viandes	214	18 %	18 %	10 %	11 %	48,1	46,7	17 %	17 %
<i>dont transf. viande boucherie</i>	113	18 %	15 %	16 %	12 %	47,6	48,8	12 %	14 %
<i>dont transf. viande volaille</i>	49	15 %	17 %	10 %	17 %	42,2	40,3	11 %	13 %
<i>dont prépa. indust. à base de viande</i>	52	25 %	22 %	3 %	5 %	58,9	48,3	31 %	23 %
Industrie du poisson	21	23 %	19 %	1 %	9 %	41,9	48,0	20 %	23 %
Industrie des fruits et légumes	26	32 %	21 %	12 %	17 %	73,7	59,9	46 %	29 %
Industrie des corps gras	7	19 %	13 %	27 %	20 %	91,5	140,2	47 %	49 %
Industrie laitière	45	13 %	14 %	14 %	18 %	60,3	65,1	26 %	27 %
Travail des grains, fabrication de produits amyliacés	41	20 %	23 %	6 %	43 %	82,2	99,9	30 %	38 %
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	58	26 %	27 %	4 %	11 %	49,9	57,7	30 %	28 %
Autres industries alimentaires	160	25 %	23 %	5 %	21 %	50,7	76,4	24 %	36 %
Fabr. d'aliments pour animaux	51	8 %	14 %	10 %	15 %	69,4	85,4	31 %	36 %
Industries alimentaires (1)	623	18 %	19 %	10 %	17 %	52,6	62,9	24 %	29 %
Fabrication de boissons	81	24 %	26 %	13 %	30 %	83,7	142,0	35 %	48 %
Ensemble IAA (1)	704	18 %	20 %	10 %	19 %	53,3	71,1	24 %	33 %

Source : Agreste – Insee ESANE 2010 (résultats provisoires) retraitements SSP
 Champ : ensemble des entreprises IAA (quelle que soit leur taille) hors artisanat commercial.
 (1) hors entreprises polyrégionales - cf. méthodologie

Près de la moitié des salariés dans l'industrie de la viande

Au 31 décembre 2010, hors artisanat commercial, les 1 053 établissements agroalimentaires localisés en Pays de la Loire emploient près de 49 000 salariés (cf. encadré champ de l'étude). Les principaux employeurs sont le secteur de la viande (47 % des emplois agroalimentaires régionaux, et 71 % dans le département de la Sarthe), suivis de la boulangerie-pâtisserie (16 %), de l'industrie laitière (14 %) et des autres industries

alimentaires (11 %, dont la moitié dans la fabrication de plats préparés). L'industrie des viandes bénéficie d'un environnement régional favorable grâce à une tradition d'élevage. Dans la transformation de viande de volaille, les grands groupes nationaux sont présents dans la région : LDC, Arrivé, Secoué, Gastronome... Ce secteur, poids lourd pour l'économie régionale, concentre 32 % des effectifs nationaux du secteur et 39 % de

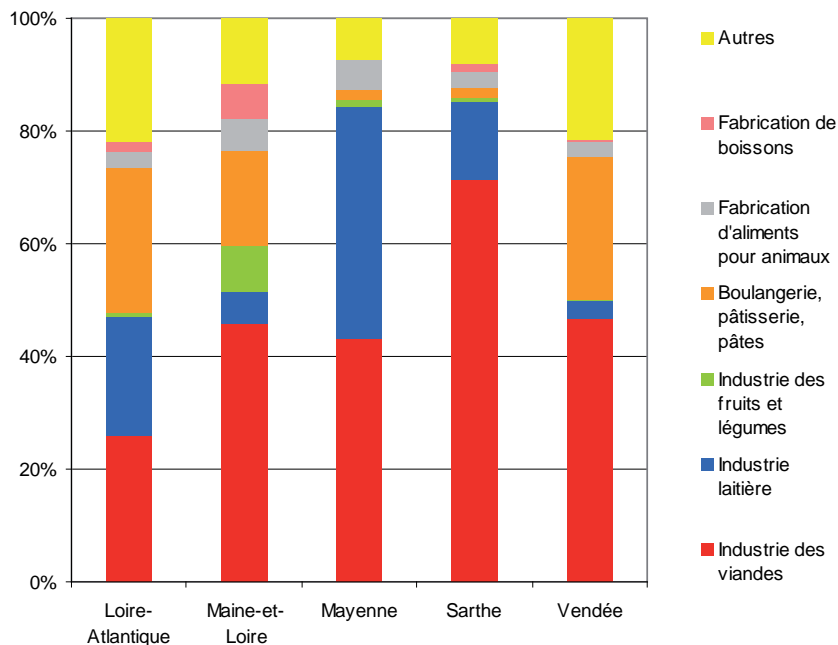
son chiffre d'affaires. Il est très présent en Sarthe et Vendée. La transformation de viande de boucherie est, quant à elle, très présente en Maine-et-Loire et Sarthe ; le secteur est animé par de grands groupes comme Bigard / SOCOPA (Charal) ou Terrena (Elivia). L'industrie laitière est également un point fort de l'activité agroalimentaire régionale, employant 13 % des effectifs de la filière nationale. Elle est surtout présente

en Mayenne (41 % de l'emploi salarié des IAA), ainsi qu'en Loire-Atlantique. Les unités de fabrication de fromages sont dominantes, et concentrent plus de la moitié des effectifs de l'industrie laitière régionale. Sont particulièrement présents deux grands leaders du secteur, Bel (importantes fromageries implantées à Sablé-sur-Sarthe et Evron) et Lactalis (sociétés fromagères de Bouvron et Charchigné notamment), ainsi que le groupe Bongrain. Outre la fabrication de fromages, les unités de fabrication de lait liquide et de produits frais rassemblent 28 % des effectifs de l'industrie laitière de la région. Ce sont des structures de taille comparable, avec 170 salariés en moyenne.

L'industrie de la boulangerie-pâtisserie est bien ancrée en Pays de la Loire, notamment en Loire-Atlantique et Vendée (un quart des emplois salariés des IAA dans ces deux départements). La région représente 17 % des effectifs et 15 % du chiffre d'affaires de la filière « fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche » en France. Cette industrie reste confinée au marché national : le taux d'exportation est faible, 4 % en 2010. En revanche, elle dégage un bon taux de valeur ajoutée (26 %).

Enfin, la région des Pays de la Loire est la première région française productrice de champignons cultivés avec plus de 60 000 tonnes en 2011, ce qui représente

Graphique 3 - Répartition de l'emploi salarié des industries agroalimentaires dans chaque département selon les secteurs d'activité



Source : Insee - Clap 2010

plus de la moitié de la production nationale. Le Maine-et-Loire, et particulièrement la région saumuroise, est le carrefour de la transformation avec notamment le groupe France-Champignon (entré

dans le giron de Bonduelle en 2010), qui concentre plus de la moitié des effectifs régionaux du secteur de la transformation et de la conservation de légumes.

Six établissements sur dix ont moins de dix salariés

L'emploi est concentré dans les établissements de tailles moyenne ou grande. Six établissements sur dix sont de très petits établissements (moins de 10 salariés), et ne rassemblent que 2 % des effectifs salariés. A contrario, les établissements de taille intermédiaire (250 salariés ou plus) concentrent 48 % des effectifs salariés, alors qu'ils ne représentent que 4 % des établissements agroalimentaires localisés en Pays de la Loire.

La main d'œuvre employée par les indus-

tries agroalimentaires est plus féminine que celle des autres industries de la région (40 % contre 27 %). Les secteurs les plus féminisés (autour de 50 %) relèvent de la fabrication d'autres produits alimentaires (plats préparés surtout) et des produits de boulangerie-pâtisserie, de la transformation de la viande de volaille et de l'industrie des fruits et légumes. A l'inverse, les hommes sont plus nombreux (plus de 70 %) dans la transformation de la viande de boucherie, la fabrication d'aliments

pour animaux et l'industrie laitière.

La main d'œuvre des IAA est moins qualifiée, comparée à celle de l'industrie régionale. Les ouvriers y sont sur-représentés (ils occupent les trois quarts des emplois) et le taux d'encadrement y est faible (18 % de cadres et professions intermédiaires). Cela est particulièrement marqué dans l'industrie des viandes et de la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche.

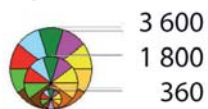
Champ de l'étude

La présente étude porte principalement sur l'industrie agroalimentaire (divisions 10 et 11 de la NAF¹ 2008) **hors artisanat commercial**. Sont ainsi écartés du périmètre de l'étude quatre secteurs : charcuterie, cuisson de produits de boulangerie, boulangerie et boulangerie-pâtisserie, pâtisserie, dans la mesure où ils n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent davantage d'une logique commerciale. Ces quatre secteurs totalisent environ 3 000 établissements et 9 500 emplois fin 2010.

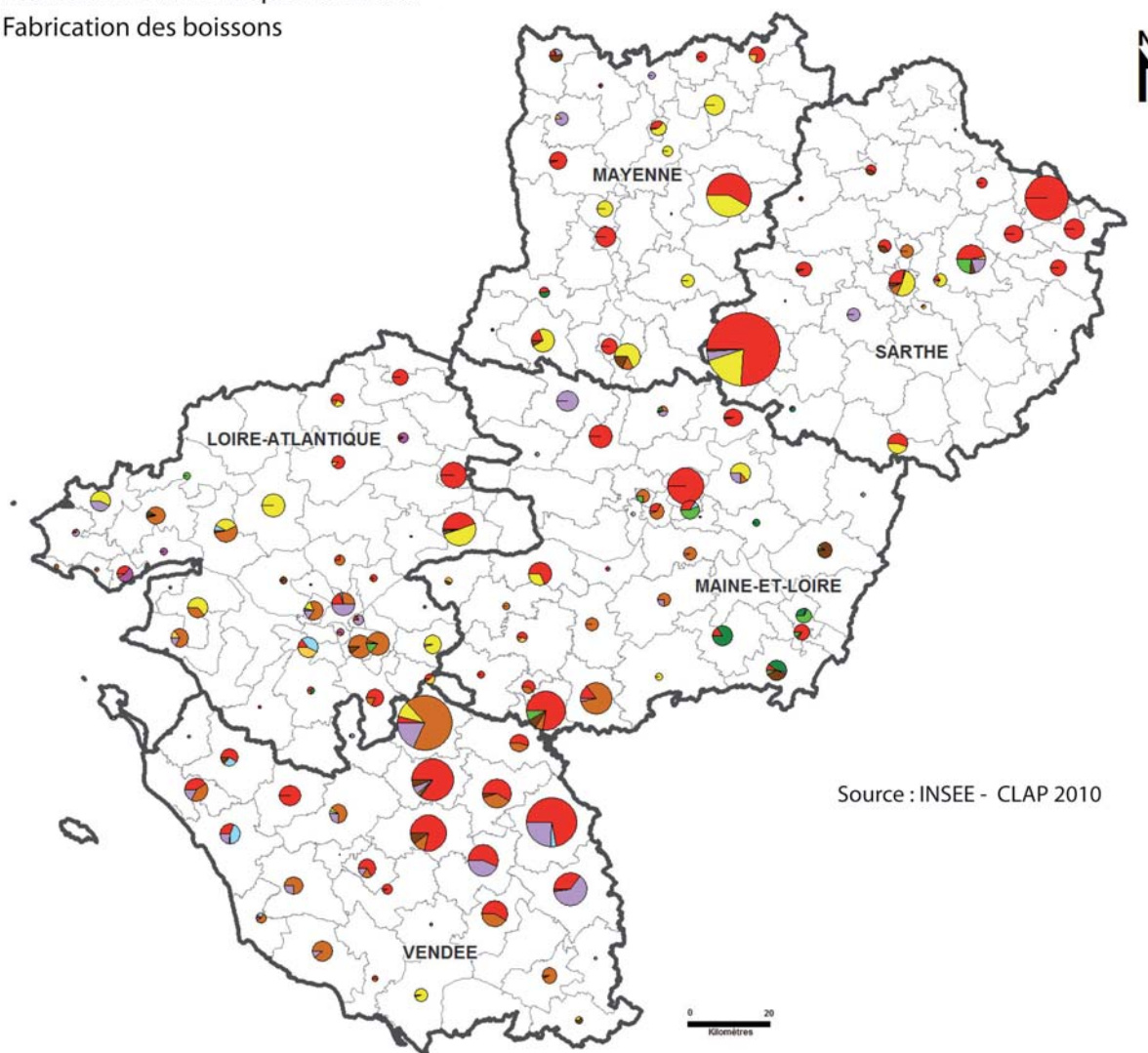
1 : nomenclature d'activités française

Implantation des établissements agroalimentaires par secteur d'activité en 2010

Emplois salariés dans les IAA par canton et par branche d'activité



- Industrie des viandes
- Industrie du poisson
- Industrie des fruits et légumes
- Industrie des corps gras
- Industrie laitière
- Travail des grains
- Boulangerie, pâtisserie et pâtes
- Autres produits alimentaires
- Fabrication d'aliments pour animaux
- Fabrication des boissons



Source : INSEE - CLAP 2010

Méthodologie

- Les résultats présentés ici sont issus du dispositif « Elaboration de Statistiques annuelles d'Entreprises » (Esane), qui permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises. Il remplace les deux dispositifs antérieurs qui fonctionnaient en parallèle ; les EAE (enquêtes annuelles d'entreprises) et Suse (Système Unifié de Statistiques d'Entreprises). Depuis 2008, ce nouveau dispositif produit des « agrégats composites » calculés à l'aide d'une procédure d'estimation statistique qui « compose » une synthèse de données fiscales et de données d'enquête. Les fichiers administratifs BIC, BNC, BA permettent de récupérer des informations comptables sur l'entreprise, les DADS fournissent des données sur les effectifs et leurs rémunérations.
Ce dispositif fournit des données comptables sur les entreprises et sur leurs effectifs, sur trois périmètres :
 - le champ « IAA – EAE » (262 entreprises et 42 627 salariés fin 2010 en Pays de la Loire) : correspond à l'ex-champ de l'EAE sur les entreprises de 20 salariés et plus ou réalisant plus de 5 millions d'€ de chiffre d'affaires et exerçant à titre principal une activité industrielle de transformation agroalimentaire
 - le champ « IAA » (704 entreprises et 44 020 salariés fin 2010 en Pays de la Loire) : correspond à l'ensemble des entreprises IAA (quelle que soit leur taille) hors artisanat commercial
 - le champ « IAA – NAF » (3 031 entreprises et 53 199 salariés fin 2010 en Pays de la Loire) : concerne l'ensemble des entreprises du champ « IAA », plus les entreprises relevant de l'artisanat commercial (charcuterie, cuisson de produits de boulangerie, boulangerie et boulangerie-pâtisserie).
- Chaque entreprise est classée en totalité dans le secteur d'activité correspondant à son activité principale, même si elle exerce d'autres activités à titre secondaire. Les résultats sont affectés à la région principale d'implantation, où la contribution économique est la plus importante (plus de 50 % des effectifs salariés), indépendamment de la localisation de son siège social. Dans le cas où aucune région ne détient plus de 50 % de l'effectif, l'entreprise est dite polyrégionale. Ces entreprises, comme SOCAPA Viandes pour la plus importante en Pays de la Loire, emploient au total près de 5 900 salariés dans la région.

Définitions

- L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens et des services. Elle peut posséder un ou plusieurs établissements.
- L'établissement est une unité géographique individualisée mais juridiquement dépendante d'une entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.
- Le chiffre d'affaires hors taxes : correspond au montant global hors taxes, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.
- Les ventes à l'exportation : montant de la production correspondant aux exportations directes réalisées par l'entreprise (qui ne passent pas par une société tiers).
- La valeur ajoutée : est la différence entre la valeur de la production et les consommations intermédiaires ; elle exprime l'excédent de richesse qui reste à l'entreprise.
- L'excédent brut d'exploitation : est la part de la valeur ajoutée restant à l'entreprise une fois enlevés les impôts et taxes et les charges de personnel. Il mesure la rentabilité de l'entreprise.
- Les investissements corporels, incorporels et financiers représentent les dépenses consacrées à l'acquisition de moyens de production, de biens incorporels (brevets, logiciels, formation ...) et de titres de sociétés.
- Le taux de valeur ajoutée : indicateur de potentiel de richesse. C'est le rapport entre valeur ajoutée et chiffre d'affaires.
- Le taux de chiffre d'affaires à l'export : représente la part du chiffre d'affaires consacré à l'exportation. C'est le rapport entre le montant des exportations et celui du chiffre d'affaires.
- La productivité apparente du travail : mesure l'efficacité de la main d'œuvre. C'est le rapport entre la valeur ajoutée et le nombre de salariés.
- Le taux de marge : indicateur de rentabilité économique. C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Vincent Favrichon
Directrice de la publication : Patricia Bossard
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,50 €